

Session Nationale des Services Diocésains des Vocations Lourdes, 6 au 8 mai 2006 « Le célibat, un chemin de vie »

Communiqué de presse

Les Services Diocésains des Vocations de France se rassemblent à Lourdes pour une session nationale du 6 au 8 mai 2006 : dans chaque diocèse une équipe composée de quatre ou cinq personnes (prêtres, religieux, laïcs...) est chargée par l'Evêque de sensibiliser les chrétiens à la question de l'engagement ecclésial et des vocations particulières et de faire des propositions pour que chacun réponde à l'appel du Christ et marche à sa suite.

Ils se rencontrent à Lourdes pour réfléchir ensemble afin d'aider les jeunes à découvrir que le célibat, vécu dans le ministère de prêtre ou dans la vie religieuse, est un chemin de vie s'il s'enracine dans le Christ et s'il est vécu pour d'autres et avec d'autres.

Le thème : « Le célibat, un chemin de vie ».

« Comment accompagner de jeunes adultes auxquels l'Eglise propose de s'engager, pour toute la vie, dans le célibat et la chasteté ? »

Nous sommes à une époque où la signification de ces mots et les réalités vécues sont suspectées et remises en cause. La société est agitée de débats contradictoires. Les jeunes adultes sont confrontés à deux types de difficultés :

- l'engagement à vie est-il réaliste ?
- le célibat est-il viable ?

Cette session se propose de travailler ces questions au plan anthropologique et ecclésial. Chacun pourra mieux se situer par rapport à cette dimension essentielle de sa mission.

Programme de la session

Samedi 6 mai

14h Ouverture de la session
 « Ces questions, parlons-en ! », à partir d'extraits de DVD et de cas apportés par les participants.

Travail en groupes

« Devenir le sujet de son histoire », intervention de Mme Nicole JEAMMET, psychanalyste, professeur à l'université Paris V et au Centre Sèvres, auteur de plusieurs livres dont *Amour, sexualité, tendresse : la réconciliation*.

Veillée de prière pour les vocations

Dimanche 7 mai

« Richesses et craintes des jeunes catholiques face à un choix de vie, à un engagement », intervention de Monseigneur Hubert HERBRETEAU, évêque d'Agen, auteur de nombreux ouvrages sur les jeunes.

Eucharistie présidée par Mgr HERBRETEAU

« En quoi l'Eglise est-elle fondée à proposer le célibat ? », intervention du Père Paul LEGAVRE, sj, rédacteur en chef de la revue *Christus*.

Lundi 8 mai

Table ronde avec Paul LEGAVRE, Mgr Hervé GIRAUD et des participants

Conclusion de la session

La pastorale des vocations en France

En cohérence avec la *Lettre aux Catholiques de France* des évêques, publiée en 1996 et la démarche « Des temps nouveaux pour l'Evangile », le Service National des Vocations a pour mission de soutenir le travail de celles et ceux qui, dans les diocèses et les congrégations, ont reçu mission de leur évêque ou de leur responsable religieux pour la pastorale des vocations.

Cette pastorale s'appuie sur une double conviction :

- la pastorale des vocations s'adresse à tous. Chaque personne doit pouvoir être aidée à découvrir sa vocation et à y répondre. « Toute vie est vocation » (Jean-Paul II).
- la pastorale des vocations a cependant ceci de spécifique : elle doit faire la proposition courageuse et concrète de la vocation aux ministères ordonnés et à la vie consacrée. C'est dans des communautés ecclésiales vivantes que des jeunes pourront entendre l'appel : « Viens et suis-moi. »

Partout fleurissent de nombreuses initiatives. Les services des vocations travaillent en partenariat avec d'autres services, en particulier la pastorale des jeunes et la pastorale familiale.

La pastorale des vocations comporte deux aspects :

- Développer une culture de l'appel
 Toute initiative de l'Eglise (catéchèse, expérience caritative, rencontre de
 prière, homélie, célébration des sacrements...) amène à se poser la question
 du sens de sa vie et à mettre la personne en face de ses responsabilités. La
 pastorale des vocations est la source de toute pastorale.
- Etre signe d'une Eglise qui appelle
 Chacun prend conscience de son devoir « d'appeler », à travers l'accueil de son propre appel, de sa propre vocation et la responsabilité envers celui d'autrui. L'Eglise, communauté d'appelés, doit être toujours appelante.

Contacts Renseignements complémentaires

- ✓ Mgr Pascal ROLLAND, évêque de Moulins Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale
- Sœur Hélène DACCORD, équipe SNV, déléguée de la Conférence des Supérieures Majeures
- ✓ Madame Brigitte RICHE, équipe SNV, rédactrice en chef de la revue Jeunes et Vocations, chargée de la communication

✓ Un site internet : <u>http://vocations.cef.fr</u>



Les vocations en France Eléments statistiques

Les prêtres

En 2003

17 473 prêtres diocésains 5 439 prêtres religieux

Les ordinations

- 98 ordinations de prêtres diocésains en 2005
 27 ordinations presbytérales de religieux français en 2005
- 90 ordinations de prêtres diocésains en 2004
 34 ordinations presbytérales de religieux en 2004
- 105 ordinations de prêtres diocésains en 200337 ordinations presbytérales de religieux en 2003

Les diacres permanents (1^{er} janvier 2005)

1 892 diacres permanents

- 77 ordinations de diacres permanents en 2004
- 97 ordinations de diacres permanents en 2003
- 104 ordinations de diacres permanents en 2002

Les instituts religieux féminins de vie apostolique (1er novembre 2005)

36 995 religieuses apostoliques en France (5 126 communautés)

- dont 33 036 religieuses françaises en France
- et 2 654 religieuses françaises à l'étranger
- 307 instituts religieux apostoliques
- 240 ont aussi des communautés à l'étranger dont 220 ont des communautés hors d'Europe
- 3 457 novices dans le monde pour ces instituts religieux
- 189 novices en France dont 79 novices françaises en France

Les moniales en France (1^{er} novembre 2005)

4 370 moniales (professes perpétuelles) en France dans 273 monastères, appartenant à 14 ordres différents :

- 1 187 carmélites 355 visitandines
- 1 126 bénédictines 266 dominicaines
- 609 clarisses 355 ordres divers
- 472 cisterciennes

Les instituts religieux masculins (2004)

- 8 866 religieux résidant en France dont :
 - 1 374 moines
 - 1 450 chanoines réguliers et membres d'ordres apostoliques
 - 2 512 clercs réguliers et membres de congrégations cléricales
 - 1 063 missionnaires
 - 1 942 frères enseignants et hospitaliers

Les instituts séculiers (2005)

35 instituts séculiers (plus 4 groupes associés) environ 2 340 membres

L'ordre des vierges consacrées (2004)

550 à 600 vierges consacrées en France

Des jeunes se préparent à :

- devenir prêtres diocésains
 - 142 entrées en 1^{ère} année de formation au ministère de prêtre diocésain (au 15 novembre 2005)
 - 784 séminaristes en formation en 2005 (non compris les propédeutiques)
- devenir religieux (2005-2006)
 - 70 entrées en formation dont 31 dans les monastères
 - 109 novices français dont 43 moines
 - 172 professions temporaires
 - 49 professions perpétuelles
- devenir religieuses apostoliques (1^{er} novembre 2005)
 - 79 novices françaises en France
 - 110 novices non françaises en France

• devenir moniales (1er novembre 2005)

- 201 professes temporaires
- 112 novices en France
- 90 postulantes

Sources : Service National des Vocations, Conférence des Supérieures Majeures, Conférence des Supérieurs Majeurs de France, Service des Moniales, Conférence Nationale des Instituts Séculiers, Centre National du Diaconat, Conseil National des Grands Séminaires.